DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION COMMUNE DE SAINT-DENIS page 1/

CONSEIL MUNICIPAL SAMEDI 14 NOVEMBRE 2009 SIXIÈME SÉANCE ANNUELLE

L'an DEUX MIL NEUF, le SAMEDI 14 NOVEMBRE, à 09 h 12, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en sixième séance annuelle, dans la Salle des Délibérations, sur convocation légale du Maire faite en application des Articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (séance clôturée à 13 h 22).

Il a été, conformément aux dispositions de l'Article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à la nomination de la Secrétaire de Séance pris dans le sein du Conseil Municipal. JUSTINE Marie Séverine a été désignée, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

ÉTAIENT PRÉSENTS

ANNETTE Gilbert / ORPHÉ Monique / BAREIGTS Éricka / MAILLOT Gérald / HOAREAU Jean-François / PONIN-BALLOM Gino / PICARD Hajasoa / LAURET Edmond / VICTORIA RETOURNAT Danielle / PESTEL René Louis / VÉLOUPOULÉ MERLO Nalini / ARMAND Alain / HUMBLOT Nicole / ESPÉRET Jean-Pierre / BRISSAC-FÉRAL Claude / COUDERC Alain / ADAME Brigitte / ANDAMAYE Marie-Annick (arrivée à 09 h 29, au Rapport n° 09/6-01) / CLAIN Claudette / KICHENIN Virgile / CATHERINE Aline / HOARAU Emmanuel / ASSABY Maximilien / ISIDORE Marylise / DINDAR Ibrahim / NATIVEL Mickaël / JAVEL François / TURPIN Marie-Annick / CASSIM-CADJEE Mohammad / FIDJI Jean-Claude / NAILLET Philippe (arrivé à 11 h 30, au Rapport n° 09/6-02) / LOWINSKY Jacques / SERVANTÈS Marie / PELTIER Hélyette / FRANÇOISE Gérard / VARONDIN Frédéric / AHAMADI Salama / LOUISE Rose Blanche / TOQUET Stéphanie / CÉCILÉRY Nathalie / JUSTINE Marie Séverine / FOURNEL Dominique / ALLIÉ Carmen / TROTET Maryse / HOARAU Patricia / BARDIÈRE Jean-Michel / VICTORIA René-Paul / ALBANY Christian / HOARAU Serge / CHÉFIARE Claudine / LOCATE Raziah

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS

——————————————————————————————————————			
EUPHRASIE Didier	pour toute la durée	par LOWINSKY Jacques	
PAULÉE Marie-Thérèse	de la séance	par ORPHÉ Monique	
ANDAMAYE Marie-Annick	jusqu'à son arrivée à 09 h 29 au Rapport n° 09/6-01	par JAVEL François	
ADAME Brigitte	à son départ à 11 h 54 au Rapport n° 09/6-14	par CLAIN Claudette	
JAVEL François	à son départ à 12 h 40 au Rapport n° 09/6-23	par ANDAMAYE Marie-Annick	
INGAR Iqbal	jusqu'au départ de sa mandataire à 12 h 40 au Rapport n° 09/6-23	par ALLIÉ Carmen	

Les membres présents, au nombre de 51 sur 55, ont pu délibérer en exécution de l'Article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉLUE INTÉRESSÉE

Article L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales

En application des dispositions de l'Article L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, n'a pas pris part au vote portant sur les Rapports n° 09/6-13 et n° 09/6-22 :

TROTET Maryse, en sa qualité de Présidente de l'AREM.

Association Régionale d'Expansion Musicale

DÉPLACEMENTS D'ÉLUS en Salle des Délibérations pendant les travaux

Elus	: Horaires	Remarques	
	ARRIVEE		
ANDAMAYE Marie-Annick	à 09 h 29	au Rapport n° 09/6-01	
NAILLET Philippe	à 11 h 30	au Rapport n° 09/6-02	
	DEPLACEMENTS		
ARMAND Alain	de 10 h 41 à 10 h 46	au Rapport n° 09/6-01	
FOURNEL Dominique	de 12 h 47 à 12 h 55	du Rapport n° 09/6-27 au Rapport n° 09/6-35	
	DEPARTS		
VARONDIN Frédéric	à 11 h 45	au Rapport n° 09/6-04	
JUSTINE Marie Séverine	à 11 h 46	au Rapport n° 09/6-04	

¹ DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION **COMMUNE DE SAINT-DENIS** page 2/

CONSEIL MUNICIPAL SAMEDI 14 NOVEMBRE 2009 SIXIÈME SÉANCE ANNUELLE

DEPLACEMENTS D'ELUS en Salle des Délibérations pendant les travaux Elus Horaires Remarques **DEPARTS** au Rappoit n° 09/6-14 •••• (procuration à CLAIN Claudette) ADAME Brigitte à 11 h 54 au Rapport n° 09/6-14 (procuration à CLAIN Claudette)

au Rapport n° 09/6-19

au Rapport n° 09/6-22

au Rapport n° 09/6-23 (procuration à ANDAMAYE Marie-Annick)

au Rapport n° 09/6-23

au Rapport n° 09/6-24

au Rapport n° 09/6-24

au Rapport n° 09/6-47 CHÉFIARE Claudine à 12 h 11 à 12 h 31 ARMAND Alain HOARAU Serge à 12 h 37 JAVEL François à 12 h 40 ALLIÉ Carmen à 12 h 40 LOCATE Raziah à 12 h 43 HOARAU Patricia

Le Maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de la Mairie de Saint-Denis le et que le nombre de Conseillers Municipaux présents a été de 51 sur 55. 2 4 NOV. 2009

à 13 h 09

